

Le 9 juillet 2026



Brenthonne : lancement des travaux d'aménagement et de sécurisation du hameau de Puard

À compter du 20 juillet 2026, la commune de Brenthonne engagera d'importants travaux d'aménagement dans le hameau de Puard. Ce chantier, dont la durée prévisionnelle est estimée à 11 mois, a pour objectif d'améliorer durablement la sécurité des usagers, de moderniser les réseaux et de renforcer la qualité des infrastructures publiques.

Un projet global au service des habitants

La commune entreprend un aménagement complet de la voirie afin de sécuriser la traversée du hameau et de créer un cheminement piéton, permettant d'améliorer les déplacements des habitants et des usagers les plus vulnérables.

En parallèle, Thonon Agglomération réalisera des travaux de renforcement des réseaux humides (eau potable, assainissement et eaux pluviales), tandis que le SYANE assurera l'enfouissement des réseaux secs ainsi que la rénovation de l'éclairage public.

Cette opération est menée dans le cadre d'un partenariat entre les trois maîtres d'ouvrage :

- La commune de Brenthonne pour l'aménagement de la voirie ;
- Thonon Agglomération pour les réseaux humides ;
- Le SYANE pour les réseaux secs et l'éclairage public.

Des réseaux modernisés et renforcés

Les travaux réalisés par Thonon Agglomération permettront de moderniser les infrastructures souterraines et de sécuriser les services essentiels.

Eaux pluviales

- Renouvellement de 520 mètres de réseau d'eaux pluviales existant, actuellement en mauvais état :
 - 355 mètres de canalisation en béton ;
 - 165 mètres de canalisation en béton.

Eau potable

- Remplacement de 510 mètres d'une ancienne conduite en fonte grise par une conduite en fonte ductile ;
- Reprise de 32 branchements d'eau potable, afin de sécuriser l'alimentation en eau du secteur.

Défense incendie

- Création de quatre nouveaux poteaux incendie ;
- Remplacement d'un poteau incendie existant.

Eaux usées

- Reprise ponctuelle de 10 mètres de réseau d'assainissement ;
- Reprise de 28 branchements d'eaux usées.

Un soutien financier du Conseil Départemental

Le renouvellement du réseau d'eau potable bénéficie du soutien du Département de la Haute-Savoie, qui a accordé une subvention de 91 500 € HT, représentant 30 % du coût des travaux liés à l'eau potable.

Des perturbations temporaires pour un bénéfice durable

Pendant toute la durée du chantier, des adaptations de la circulation seront mises en place afin de garantir la sécurité des riverains, des usagers et des entreprises intervenantes. Les habitants seront informés régulièrement de l'avancement des travaux et des éventuelles modifications des conditions de circulation.

À l'issue de cette opération, le hameau de Puard bénéficiera d'une voirie plus sûre, d'un cheminement piéton sécurisé, de réseaux modernisés et d'un éclairage public rénové, contribuant ainsi à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.